

PROJET DE TROIS « MAISONS ABORDABLES », À BEG TY MEUR

Le dernier conseil municipal a voté une convention avec le groupement «La maison abordable», dont l'objectif est la construction de trois maisons de ce type par le groupement, sur trois lots du lotissement communal de Beg Ty meur, situé en face de la gendarmerie. Les trois parcelles concernées par ce projet sont les lots n° 9, n° 10, et n° 11.

Des constructions à moindre coût

Le concept de maison abordable a été présenté en mairie par M. Pasquer, représentant le groupement. L'objectif est de faciliter l'accession à la propriété par une optimisation des coûts, tant au moment de la conception des projets, que lors de la construction des maisons. Ce coût de revient minimum est obtenu grâce aux modélisations standardisées, et aux équipes spécialisées qui maîtrisent coût et temps sur des chantiers répétitifs. « *Le but est de proposer aux acquéreurs des produits de qualité à prix maîtrisés* », indique le maire, Marcel Turuban.

La procédure

La commune reste propriétaire et vendeuse du lot à un particulier. Ce dernier s'étant engagé à y faire construire une « maison abordable » du groupement avec lequel la commune a signé la convention. « *Le promoteur s'adapte aux conditions de la commune et à son cahier des charges* », précise le maire.

Les lots de Beg ty meur sont actuellement en vente au prix de 40 € le m². À partir du 1er août ce prix passera à 60 € le m², sauf pour les jeunes couples répondant à certains critères, et pour lesquels le prix restera le même. La convention signée entre la commune et le groupement « La maison abordable », et règlement des ventes des lots du lotissement Beg ty meur, sont consultables en mairie.